



UNIL | Université de Lausanne

Institut d'études politiques  
et internationales (IEPI)

# Science politique : théories et concepts A

*Cours et séminaire*

Année académique 2012-2013, semestre d'automne 2012

Cours: Jeudi 10-12h, Amphimax/351

Séminaire: Jeudi 13-15h

Groupe 1: Anthropole/2013

Groupe 2: Anthropole/2024

Groupe 3: Internef/143

Enseignant: Nenad Stojanovic

Assistants: Francis Luong [francis.luong@unil.ch]

Raffael Himmelsbach [raffael.himmelsbach@unil.ch]

Nils Moussu [nils.moussu@unil.ch]

Philipp Trein [josephphilipp.trein@unil.ch]

## **1. Problématique du cours-séminaire: approches positives et normatives de la démocratie**

La science politique est loin d'être une discipline théoriquement homogène. Outre les contextes historiques et nationaux, d'autres facteurs expliquent l'existence d'approches théoriques multiples, voire contradictoires. C'est ce qu'on peut appeler le *pluralisme métathéorique* qui englobe une multitude d'approches théoriques et méthodologiques, chacune contribuant à donner un éclairage et permettant de formuler des hypothèses explicatives des phénomènes politiques.

Le but du cours et du séminaire est de fournir les outils intellectuels nécessaires à la compréhension du pluralisme métathéorique en science politique. Il s'agit d'examiner des concepts clés de notre discipline sous l'angle de leur formulation théorique et normative, ainsi que de leur opérationnalisation dans la recherche empirique. En tant qu'élément de base de toute activité de construction de représentation abstraite du monde, un concept constitue le noyau de théories visant une compréhension de la réalité empirique (« qu'existe-t-il et pourquoi ? »), mais également de théories visant l'interrogation normative d'un état du monde (« est-ce bon et juste ? »).

Plus précisément, il s'agit d'illustrer le pluralisme théorique ou paradigmatique en présentant des théories et des concepts classés selon deux axes : un *axe empirique* et un *axe normatif*. Comme exemple, nous avons choisi de traiter de la problématique de la *démocratie* en examinant ce phénomène politique sous différents angles théoriques, afin de montrer comment le même phénomène peut être analysé et observé, voire théorisé, différemment selon la perspective théorique considérée. Le but est aussi de montrer l'interconnexion et l'interdépendance de ces deux axes.

## **2. Objectifs pédagogiques**

L'objectif de cet enseignement est la sensibilisation des participant-e-s

- à l'existence d'une pluralité de perspectives métathéoriques dans la recherche sociologique ;
- aux incidences qu'une perspective particulière peut avoir sur la formulation de théories et la recherche empirique ;
- à l'interconnexion et l'interdépendance entre des questions empiriques et normatives.

Concrètement, l'enseignement vise plusieurs objectifs pédagogiques que doivent atteindre les participant-e-s à travers le cours et le séminaire. À la fin de cet enseignement les étudiant-e-s doivent être en mesure de

- distinguer entre une approche métathéorique et une théorie empirique ou normative ;
- démontrer une compréhension des diverses métathéories et théories en offrant une illustration par un exemple autonome ;
- comparer les théories en repérant leurs similitudes et différences ;
- mener une réflexion critique sur les approches et théories traitées.

### 3. Organisation du cours-séminaire

*Science politique : théories et concepts A* est constitué de deux parties : un cours et un séminaire. Chacune des parties donnant droit à 3 crédits ECTS pour autant que l'étudiant-e ait satisfait aux différentes exigences. Le cours seul peut être suivi, en particulier pour celles et ceux qui ont choisi une mineure en science politique. Dans ce cas les textes du recueil constituent les lectures obligatoires. Il est cependant fortement recommandé de suivre le cours et le séminaire qui s'étendent sur 14 semaines.

Les séances de séminaire permettent de poursuivre et de prolonger la réflexion du cours, en travaillant des textes qui sont également des lectures obligatoires. Le séminaire est organisé autour de la discussion des lectures. Des questions relatives à la lecture seront communiquées une semaine avant chaque séance. Elles guident la lecture et la préparation individuelle. Lors des séances de séminaire, les textes sont discutés au sein de petits groupes, puis présentés lors de la séance plénière. La présentation a pour but de faire preuve de la compréhension des textes et de provoquer une discussion, voire un débat. Deux ou trois étudiant-e-s peuvent être désigné-e-s par l'enseignant pour exposer les grandes lignes du texte en discussion et de favoriser par-là même la discussion.

Un travail écrit (note de lecture individuelle) est demandé en tant qu'exigence obligatoire pour le séminaire. Le 8 novembre 2012, les étudiant-e-s recevront un thème à traiter dans une note de lecture critique. Ce travail doit être rendu le 22 novembre 2012. Il comprend une courte synthèse du texte à traiter ainsi qu'une question de recherche développée à partir d'une problématique se rapportant au thème du texte. Il devra également contenir une bibliographie commentée se référant au sujet du texte principal de la note de lecture. Le travail écrit ne doit pas dépasser 1500 mots (hors bibliographie).

Les inscriptions pour le séminaire se font dès le début du semestre lors de la première séance de séminaire. Pour des raisons pratiques, le séminaire sera donné en *trois* groupes. La répartition des groupes sera effectuée par ordre alphabétique lors de la première séance du cours.

## Modalités d'évaluation

### 3.1 Exigences relatives au cours

La partie cours de cet enseignement (3 crédits ECTS) est évaluée avec un examen écrit de 2 heures *sans documentation*. L'examen consiste à répondre à deux questions au moyen d'une courte dissertation. L'accent est mis sur la compréhension des concepts et des théories ainsi que sur la réflexion individuelle, et non pas sur la reproduction des connaissances mémorisées. L'étudiant-e doit faire preuve de la capacité (1) de classer, (2) de contextualiser, (3) de comparer, et (4) de critiquer de manière raisonnée les approches présentées au cours et au séminaire. La matière de l'examen est constituée du cours et des lectures obligatoires des textes.

### 3.2 Exigences du séminaire

Pour l'obtention des 3 crédits ECTS afférents au séminaire, les étudiant-e-s doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- préparation des lectures avant le séminaire et participation active dans le séminaire. L'enseignant appelle des participants à présenter les principaux axes des textes à lire et à développer un argumentaire individuel devant le groupe ;
- préparation et rédaction d'un travail écrit (note de lecture individuelle) avec une problématique et une bibliographie commentée. À la date du 8 novembre 2012, chaque étudiant-e recevra le thème de la note de lecture qu'il ou elle devra rédiger et faire parvenir à l'enseignant pour la date du 22 novembre 2012. Le dossier doit satisfaire aux exigences des enseignants. Le cas échéant, l'étudiant-e a le droit de remanier la note de lecture une fois. Le 6 décembre 2012, chaque étudiant-e recevra une évaluation de sa note de lecture. Au cas où un complément est demandé ou une nouvelle version est exigée, celle-ci doit parvenir à l'enseignant le 13 décembre 2012 au plus tard. Une note de lecture non acceptée invalide l'inscription au séminaire et les crédits afférents.

#### 4. Calendrier des séances

Dates (2012)	N°	Thèmes et lectures
20 septembre	1	Introduction. Qu'est-ce que la politique?
27 septembre	2	Qu'est-ce que la science politique? L'épistémologie de la science politique <ul style="list-style-type: none"><li>• Bishop (2007)</li></ul>
4 octobre	3	Expliquer et analyser les phénomènes politiques <ul style="list-style-type: none"><li>• Sawicki (2000)</li></ul>
11 octobre	4	Le choix rationnel <ul style="list-style-type: none"><li>• Downs (1957)</li></ul>
18 octobre	5	Le fonctionnalisme et le systémisme <ul style="list-style-type: none"><li>• Almond (1992)</li><li>• Easton (1957)</li></ul>
25 octobre	6	Le néo-institutionnalisme et l'institutionnalisme historique <ul style="list-style-type: none"><li>• Lecours (2002)</li><li>• Mahoney (2000)</li></ul>
1 novembre	7	Qu'est-ce que la démocratie? <ul style="list-style-type: none"><li>• Dahl (1998)</li></ul>
8 novembre	8	La démocratie et la justice <ul style="list-style-type: none"><li>• Van Parijs (1993)</li></ul>
15 novembre	9	La démocratie représentative <ul style="list-style-type: none"><li>• Manin (1995)</li></ul>
22 novembre	10	La démocratie délibérative et le tirage au sort <ul style="list-style-type: none"><li>• Engelstad (1989)</li><li>• Sintomer (2012)</li></ul>
29 novembre	11	La démocratie directe et la démocratie agonistique <ul style="list-style-type: none"><li>• Chollet (2011)</li><li>• Mouffe (2003)</li></ul>
6 décembre	12	La démocratie et le nationalisme <ul style="list-style-type: none"><li>• Dieckhoff (2006)</li><li>• Mill (1861)</li></ul>
13 décembre	13	Les défis de la démocratie dans les sociétés multiculturelles <ul style="list-style-type: none"><li>• Lijphart (2004)</li></ul>
20 décembre	14	Conclusion

#### 5. Bibliographie

Almond, Gabriel A. 1992. "A functional approach to comparative politics", dans B. Susser (dir.), *Approaches to the Study of Politics*. New York: Macmillan, pp. 209-270.

Bishop, Robert C. 2007. "Fives Modes of Social Inquiry", in *The Philosophy of the Social Sciences: An Introduction*. London/New-York: Continuum, pp. 45-77.

Chollet, Antoine. 2011. *Défendre la démocratie directe*. Lausanne: Presses polytechniques et

universitaires romandes, chapitre 5.

Dahl, Robert A. 1998. *On Democracy*. New Haven/ London: Yale University Press. [Partie 2 ("Ideal Democracy"), pp. 35-80.]

Dieckhoff, Alain. 2006. "Nationalisme politique contre nationalisme culturel?", dans A. Dieckhoff et Ch. Jaffrelot (dir.), *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*. Paris: Presses de Sciences Po, pp. 105-129.

Downs, Anthony. 1957. *An Economic Theory of Democracy*. New York: Harper.

Easton, David. 1957. "An approach to the analysis of political systems", *World Politics* 9(3): 383-400.

Engelstad, Fredrik. 1989. "The assignment of political office by lot", *Social Science Information* 28: 23-50. [Egalement chez Stone, Peter (dir.). 2011. *Lotteries in Public Life. A Reader*. Exter: Imprint Academic; pp. 177-200.]

Lecours, André. 2002. "L'approche néo-institutionnelle en science politique: unité ou diversité ?", *Politique et Sociétés* 21(3): 3-19.

Lijphart, Arend. 2004. "Constitution design for divided societies", *Journal of Democracy* 15(2): 96-109.

Mahoney, James. 2000. "Path dependence in historical sociology", *Theory and Society* 29: 507-548.

Manin, Bernard. 1995. *Principes du gouvernement représentatif*. Paris: Calmann-Levy, chapitres 4 et 5.

Mill, John Stuart. 2009 [1861]. "De la nationalité, dans ses rapports avec le gouvernement représentatif", dans *Considérations sur le gouvernement représentatif*. Paris : Gallimard, chapitre 16.

Mouffe, Chantal. 2003. "La politique et la dynamique des passions", *Politique et Sociétés* 22(3): 143-154.

Sawicki, Frédéric. 2000. "Les politistes et le microscope", dans *Les méthodes au concret: démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*. Paris : PUF, pp. 143-164.

Sintomer, Yves. 2012. "Tirage au sort et démocratie délibérative. Une piste pour renouveler la politique au XXIe siècle?", *La Vie des idées*, 5 juin 2012. [<http://www.laviedesidees.fr/Tirage-au-sort-et-democratie.html>]

Van Parijs, Philippe. 1993. "La justice et la démocratie sont-elles incompatibles?", *Revue européenne des sciences sociales* 97: 133-149.